

# Examen pédagogique des recrues en 1890

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de supporter victorieusement ces épreuves. Toutefois, Nous ne cesserons pas d'espérer et d'élever la voix. Notre Eglise possède en surabondance tous les moyens de maintenir ses enfants dans le chemin du salut au milieu d'un monde corrompu ou de les ramener dans ce chemin parvu qu'elle soit écoutée avec bonne volonté. Cette bonne volonté, puisse-t-elle ne pas vous faire défaut ! Vous savez que c'est d'elle que dépend votre félicité en ce monde et dans l'autre.

Toutes les apparences portent à croire que nous marchons vers des temps difficiles où la majorité du peuple aura à gémir sous le poids des soucis matériels et où un très grand nombre sentiront peut-être les atteintes du besoin. Il est temps, oui, il est temps de mettre un frein à la profanation du dimanche, aux extravagances du luxe et à la recherche effrénée des richesses et des plaisirs ; au milieu des larmes de la patrie terrestre, il est temps de lever les yeux de l'espérance vers la patrie céleste ; il est d'une nécessité urgente d'élever les enfants dans les sentiments d'une foi vive et de former des chrétiens qui soient capables, au milieu des dangers du monde, de conserver la foi et la vertu, capables de chercher et de trouver, au milieu des souffrances de cette vie, consolation et force dans la confiance en Dieu et dans l'espérance du Ciel, capables enfin de parvenir un jour à l'objet de cette espérance. Formez de bons chrétiens, vous aurez de bons citoyens. S'ils recherchent avec zèle le bonheur du ciel, c'est alors qu'ils jouiront plus facilement des véritables consolations et du vrai contentement. C'est encore le Bienheureux Nicolas de Flüe qui nous donne cet avertissement : « O homme, dit-il, aime à entendre parler de Dieu, aime-le, aime ses commandements et observe-les de tout ton cœur ; c'est à cette source que tu puiseras les meilleures consolations dans tes afflictions les plus poignantes avec l'espérance d'échapper aux peines éternelles et d'arriver un jour au Ciel. »



## EXAMEN PÉDAGOGIQUE DES RECRUES EN 1890



Le Bureau fédéral de statistique vient de publier le résultat détaillé des examens qui ont eu lieu l'année dernière. Dans l'introduction on mentionne d'abord quelques améliorations apportées dans l'inscription des notes. On signale, dans un tableau comparatif, les progrès annuels accomplis depuis un certain nombre d'années.

Tandis qu'en automne 1889 sur 100 recrues 18 avaient obtenu de *très bons résultats* totaux, c'est-à-dire la note 1 dans plus de deux branches, ce chiffre s'est élevé à 19 en automne 1890 ; en ce qui concerne les *très mauvais résultats*, c'est-à-dire la note 4 ou 5 dans plus d'une branche, les examens de 1889 en avaient constaté 15 pour cent, et ceux de 1890, 14 pour cent seulement. Nous nous trouvons donc en présence, non seule-

ment d'une élévation du niveau intellectuel, mais encore d'une diminution des mauvais résultats.

Dans ce tableau général notre canton n'occupe pas encore le rang qu'il pourrait et devrait obtenir.

Donnons ici quatre notes parallèles : les notes moyennes de la Suisse, celles de Fribourg et celles des cantons de Berne et de Schwyz qui se trouvent dans des conditions économiques à peu près identiques à celles de notre canton.

	Sur 100 recrues avaient obtenu									
	1 dans plus de <i>deux</i> branches					4 ou 5 dans plus d' <i>une</i> branche				
	1890	1889	1888	1887	1886	1890	1889	1888	1887	1886
Suisse	19	18	19	19	17	14	15	17	17	21
Fribourg	9	12	12	14	14	19	18	24	19	28
Berne	15	13	15	11	11	17	19	19	22	25
Schwyz	11	11	12	13	12	23	26	23	28	32

La différence si grande qui sépare les cantons entre eux doit être attribuée, selon les auteurs de la publication que nous analysons, en première ligne, la manière d'enseigner, c'est-à-dire aux méthodes, puis aux professions exercées par les jeunes gens. Dans les cantons agricoles où la population se trouve disséminée, l'école est fréquentée moins régulièrement que dans les contrées industrielles. Il est une autre circonstance qui exerce encore une plus grande influence : depuis leur émancipation de l'école, les jeunes gens des villes, perfectionnent pour la plupart leur instruction primaire, soit parce qu'ils en ont l'occasion soit parce que leur profession le réclame, pendant que les jeunes montagnards et beaucoup d'agriculteurs oublient bien vite les connaissances acquises dans leur enfance.

Du jour où le district de la Singine atteindra le niveau des autres districts, notre canton occupera à peu près le rang que lui assigne sa situation économique. Pourquoi ce district est-il constamment si en retard ? Il faudrait que les autorités scolaires examinassent de près une bonne fois cette question qui tient à notre honneur et cherchent sérieusement à y remédier. Nous savons que la plupart des instituteurs de ce district sont capables et dévoués. Mais est-ce que la fréquentation ne laisserait pas beaucoup à désirer ? Il ne nous appartient pas de faire ici cet examen de conscience.

D'autres motifs contribuent à nous jeter à la queue de la liste des cantons. Ne voyons-nous pas chez nous quelques hommes faire une opposition insensée à tout progrès, à toute

amélioration dans le domaine de l'instruction? Lorsqu'il fut question, il y a une vingtaine d'années, d'introduire l'enseignement intuitif et les leçons de choses, on criait au matérialisme! Qui a oublié tous les conciliabules, tous les petits pamphlets que provoqua l'institution du Bureau du matériel scolaire? L'Etat de Vaud l'a introduit sans rencontrer la moindre résistance. Et nos pauvres écoles régionales, si utiles, si heureusement organisées, quelle résistance ne rencontrent-elles pas encore aujourd'hui sous les prétextes les plus ridicules! De toutes parts elles sont battues en brèche on ne sait pour quel motif. Aujourd'hui on s'oppose à l'introduction du livre unique. L'expérience a pourtant fait pressentir déjà les services qu'il rendrait à nos écoles. Nos meilleurs instituteurs le réclament. N'importe; ceux qui se sont opposés jusqu'ici à toute amélioration, ne manquent pas de prétextes pour continuer leur guerre. Cette opposition est d'autant plus déplorable qu'elle tend à accréditer une calomnie si répandue, c'est que les Fribourgeois sont systématiquement hostiles à la diffusion de l'instruction populaire. Est-il étonnant dès lors qu'aux derniers examens notre canton soit tombé de nouveau au 23<sup>me</sup> rang? <sup>1</sup>

Ces mêmes personnages n'ont-ils pas fait tous leurs efforts pour entraver la fondation puis le développement de notre chère Université?

Le même fascicule renferme les morceaux de lecture, les sujets de composition et les problèmes de l'examen fédéral avec des travaux de recrues. Il contient encore le programme d'instruction civique que nous voulons reproduire ici.

*Note 1.* — Connaissance de la carte de la Suisse et points principaux de l'histoire suisse et de la constitution exposés correctement.

*Note 2.* — Réponses satisfaisantes à quelques questions un peu difficiles dans ces trois domaines.

*Note 3.* — Connaissance de quelques faits ou de noms sur l'histoire de la géographie.

*Note 4.* — Réponse à quelques questions élémentaires sur la géographie du pays.

*Note 5.* — Ignorance totale en ces domaines.

Arrivons maintenant aux résultats par districts et transcrivons le tableau qui concerne notre canton :

<sup>1</sup> Qu'on lise les aménités que nous jette une feuille pédagogique qui s'était montrée jusqu'ici assez sympathique à nos institutions. Parlant de nos nouveaux cahiers de calculs elle dit : « Cette première série nous paraît excellente et digne d'être recommandée. Nous le disons d'autant plus volontiers qu'il ne nous arrive pas souvent de pouvoir trouver quelque chose de bon à prendre ou à imiter dans le canton de Fribourg, au point de vue de l'instruction publique telle qu'elle y est actuellement organisée : chaque membre de la Société pédagogique romande en sait long à cet égard. »

	Lecture			Composition			Calcul			Instruct. civique			Sur 100 recrues ont						
	Sur 100 recrues ont obtenu la note						Une note totale de						la note			fréquentes des écoles supérieures			
	1	4	ou	1	4	ou	1	4	ou	1	4	ou	1	4	ou	1	4	ou	5
	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	4	7	11	15	19	à	à	à	à	à	(46)
Broye . . .	48	14	33	26	57	17	46	17	13	39	37	11	—	—	7	25	12		
Glâne . . .	72	2	54	8	62	2	40	13	18	46	34	2	—	—	11	6	7		
Gruyère . . .	58	9	43	15	55	9	46	18	21	37	33	9	—	—	13	14	7		
Sarine . . .	57	12	43	19	50	13	34	27	15	39	33	12	1	1	10	21	12		
Lac . . .	46	14	37	16	50	14	34	18	10	39	39	11	1	1	8	18	5		
Singine . . .	32	31	20	26	28	34	28	29	4	23	50	21	2	2	3	32	3		
Veveyse . . .	59	9	38	18	44	13	29	31	12	37	38	13	—	—	7	16	3		
Total . . .	53	14	38	18	49	15	37	22	14	37	37	11	1	1	9	19	8		

Voici le rang des districts par rapport aux bonnes notes : Gruyère, Glâne, Sarine, Lac, Veveyse et Broye, Singine. Si

nous les rangions au point de vue des mauvaises notes : Glâne, Gruyère, Veveyse, Lac, Sarine, Broye et Singine.

La carte qui clôt la publication fédérale que nous résumons, place la Glâne au niveau des districts de Brugg, de Zurich, etc. c'est-à-dire parmi les premiers districts de la Suisse. Le district de la Singine plaqué en sombre est placé après Uri, après tous les districts du Valais, parmi les derniers districts de la Suisse.

Terminons notre analyse par le tableau général des cantons.

Sur 100 recrues ont obtenu :

	La note I dans plus de deux branches		IV ou V dans plus d'une branche	
	1890	1889	1890	1889
Zurich . . . . .	27 <sup>6 (*)</sup>	29 <sup>3</sup>	9 <sup>7</sup>	8 <sup>5</sup>
Berne . . . . .	15 <sup>15</sup>	13 <sup>18</sup>	17 <sup>17</sup>	19 <sup>18</sup>
Lucerne . . . . .	14 <sup>18</sup>	13 <sup>19</sup>	21 <sup>20</sup>	25 <sup>20</sup>
Uri . . . . .	7 <sup>24</sup>	7 <sup>24</sup>	22 <sup>22</sup>	29 <sup>24</sup>
Schwyz . . . . .	11 <sup>20</sup>	11 <sup>22</sup>	23 <sup>23</sup>	26 <sup>21</sup>
Obwald . . . . .	12 <sup>19</sup>	17 <sup>18</sup>	17 <sup>18</sup>	12 <sup>12</sup>
Nidwald . . . . .	15 <sup>16</sup>	15 <sup>16</sup>	11 <sup>8</sup>	18 <sup>15</sup>
Glaris . . . . .	26 <sup>7</sup>	23 <sup>7</sup>	8 <sup>5</sup>	10 <sup>7</sup>
Zoug . . . . .	18 <sup>9</sup>	18 <sup>12</sup>	11 <sup>9</sup>	19 <sup>17</sup>
Fribourg . . . . .	9 <sup>23</sup>	12 <sup>21</sup>	19 <sup>19</sup>	18 <sup>16</sup>
Soleure . . . . .	17 <sup>11</sup>	20 <sup>9</sup>	12 <sup>12</sup>	10 <sup>8</sup>
Bâle-Ville . . . . .	44 <sup>1</sup>	44 <sup>1</sup>	4 <sup>2</sup>	5 <sup>3</sup>
Bâle-Campagne . . . . .	14 <sup>17</sup>	21 <sup>8</sup>	15 <sup>14</sup>	12 <sup>10</sup>
Schaffhouse . . . . .	28 <sup>4</sup>	28 <sup>4</sup>	2 <sup>1</sup>	3 <sup>1</sup>
Appenzell (Rh.-Ext.) . . . . .	16 <sup>13</sup>	14 <sup>17</sup>	14 <sup>13</sup>	12 <sup>14</sup>
Appenzell (Rh.-Int.) . . . . .	6 <sup>25</sup>	5 <sup>25</sup>	30 <sup>24</sup>	31 <sup>25</sup>
Saint-Gall . . . . .	18 <sup>10</sup>	19 <sup>10</sup>	15 <sup>15</sup>	11 <sup>9</sup>
Grisons . . . . .	16 <sup>14</sup>	16 <sup>14</sup>	16 <sup>16</sup>	20 <sup>19</sup>
Argovie . . . . .	17 <sup>12</sup>	15 <sup>15</sup>	11 <sup>10</sup>	12 <sup>13</sup>
Thurgovie . . . . .	30 <sup>3</sup>	26 <sup>6</sup>	5 <sup>8</sup>	4 <sup>2</sup>
Tessin . . . . .	11 <sup>21</sup>	13 <sup>20</sup>	32 <sup>25</sup>	28 <sup>23</sup>
Vaud . . . . .	19 <sup>8</sup>	17 <sup>11</sup>	11 <sup>11</sup>	12 <sup>11</sup>
Valais . . . . .	10 <sup>22</sup>	8 <sup>23</sup>	21 <sup>21</sup>	27 <sup>22</sup>
Neuchâtel . . . . .	28 <sup>5</sup>	27 <sup>5</sup>	8 <sup>6</sup>	10 <sup>6</sup>
Genève . . . . .	42 <sup>2</sup>	34 <sup>2</sup>	6 <sup>4</sup>	7 <sup>4</sup>
Suisse . . . . .	19	18	14	15

(\*) Les petits chiffres indiquent le rang.

R. H.

